

La variation morphosyntaxique du français radiophonique algérien

Nabil Sadi¹

(1) LAILEMM & Université Abderrahmane Mira – Bejaia –
sadinabil1@yahoo.fr

Résumé Ce travail a pour objectif d'étudier le français parlé par des Algériens dans des discours radiophoniques et en situations d'interaction. Il vise à décrire cette pratique chez des professionnels et des non-professionnels de la radio. Nous avons choisi les émissions radiophoniques interactives d'Alger-Chaine III qui sont considérées comme le miroir de la société et de son public. Notre objet d'étude porte sur l'analyse de la variation morphosyntaxique du français parlé interactionnel dans le but de voir si les contraintes liées à l'interaction verbale peuvent affecter la manière dont les règles grammaticales sont implémentées dans la parole, ou si elles peuvent conditionner la forme même de la grammaire du français parlé en Algérie. Cela permet d'examiner les différentes caractéristiques de ce discours en construction ainsi que les spécificités morphosyntaxiques des différents énoncés qui en découlent.

Abstract The aim of this study is to analyse the French variety that Algerians speak in interactive radio discourses. It aims at describing this discursive interaction among radio professionals and non-professionals. To this end, we have chosen the interactive radio broadcasts of "Alger Chaine III" which mirror our society and the audience. Our goal is to analyse the morphosyntactic variations in interactive spoken French in order to understand whether the oral interaction constraints could affect the way grammatical rules are implemented in oral performance, or could even shape the form of French grammar spoken in Algeria. This allows for the analysis of the different characteristics of this orally constructed discourse as well as for the morphosyntactic details of the different utterances that are generated.

Mots-clés : Français parlé, discours radiophonique, variation, morphosyntaxe, contact de langues.

Keywords: Spoken French, radiophonic discourse, variation, morphosyntax, language contact.

1 Positionnement du problème de recherche

En Algérie, « les sujets parlants sont régulièrement exposés à la langue française. Cette exposition résulte de la présence effective de cette langue depuis la période coloniale jusqu'à ce jour dans toutes les situations de communication vécues par le locuteur » (Derradji, 1998 : 131). Le français fait donc partie d'un plurilinguisme qui règne en Algérie. Son utilisation diffère d'un locuteur à un autre, selon les compétences et la maîtrise de chacun, et d'un groupe générationnel à un autre. D'ailleurs, l'observation des pratiques langagières en situation des locuteurs algériens révèle une « transgression relative » (Derradji, 1999 : 71) du code de la langue française aussi bien au niveau de l'écrit que de l'oral.

C'est pour cette raison que nous nous sommes intéressés au français parlé par les Algériens dans un discours radiophonique et en situation d'interaction. Notre travail vise à décrire cette pratique par des professionnels et des non-professionnels de la parole sur le plan morphosyntaxique. Notre objectif est de déterminer ce qui différencie l'usage du français dans les médias du français parlé ordinaire (Gadet, 1997).

1.1 Questionnements

En parcourant les travaux sur le français parlé radiophonique, nous constatons qu'il a été démontré que les professionnels de la radio française utilisent des usages de la langue française caractérisés par certaines propriétés (prosodiques, lexicales, syntaxiques et pragmatiques) qui ne se trouvent pas dans les discours ordinaires et il semble même que les chaînes radiophoniques aient développé des usages propres (Blanche-Benveniste, 2007).

Il nous semble alors très intéressant d'étudier le français parlé par des professionnels et des non-professionnels de la radio algérienne, dans une situation d'interaction et de coexistence de plus de deux langues et dans un discours très particulier, l'oral spontané. Dès lors, la problématique des particularités morphosyntaxiques du français parlé radiophonique s'impose et plusieurs questions nous viennent à l'esprit :

L'utilisation du langage est le produit de la socialisation de l'individu ; lorsqu'il entre en interaction avec d'autres locuteurs, il use de toutes ses compétences langagières afin de mieux faire passer son message. Dans ce cas, quels sont les différents aspects de ce français parlé par les Algériens ? S'agit-il d'un français standard ou d'une variété spécifique qui reflète la culture algérienne ?

1.2 Le corpus

L'Algérie dispose de trois chaînes radiophoniques publiques et nationales : la chaîne I qui émet ses programmes en arabe, la chaîne II en kabyle et la chaîne III en français, à côté de nombreuses chaînes locales. L'objectif de notre travail étant de faire une analyse d'un discours oral (radiophonique) et d'étudier les caractéristiques du français parlé dans un contexte interactionnel et dans une situation de contact de langues, nous avons choisi la chaîne III afin de disposer d'un discours en langue française. Le choix des émissions sur lesquelles nous envisageons de travailler repose sur des critères que nous avons délimités au départ et qui correspondent aux caractéristiques de notre sujet, telles que les particularités des thèmes des émissions et des interactants.

Nous proposons d'étudier en premier lieu *Le rendez-vous de l'économie* (05 numéros), une émission qui traite de plusieurs aspects de l'économie, qu'elle soit nationale ou internationale,

tels que les activités industrielles, financières et commerciales du monde en général et de l'Algérie en particulier.

En deuxième lieu, nous avons choisi *Conseils et vous* (04 numéros), une émission qui représente un espace d'expression pour les gens en détresse, ayant des problèmes de cœur, des problèmes professionnels, personnels, familiaux, etc.

En dernier lieu, nous nous sommes intéressé à *Micro ondes* (05 numéros), une émission placée sous le signe de la musique de tous genres, de divertissement, de jeu et de plaisir,

La transcription¹ de la totalité des enregistrements (quatorze numéros) a donné un total de 255 pages, soit 104284 mots. *Le rendez-vous* de l'économie en contient 40293 mots sur 79 pages, *Conseils et vous* en compte 30369 mots sur 71 pages et enfin *Micro ondes* avec 33622 mots sur 105 pages.

1.3 Hypothèses de recherche

Avant de pouvoir effectuer une description du français parlé en Algérie, il importe d'établir quel français d'Algérie nous allons décrire. Nous nous retrouverons en effet face à des réalités linguistiques très différentes. Nous pouvons aborder le français utilisé par les politiques, celui des médias (la radio, la télévision, etc.), celui des jeunes scolarisés en arabe avec un contact irrégulier avec le français ou celui utilisé par les intellectuels (universitaires et écrivains). L'analyse du français, parlé par des locuteurs différents et dans des situations différentes, nous amènerait à des interprétations différentes liées aux différents paramètres de son usage.

Nous voulons déterminer ce qu'est le système (l'appareil) du français tel qu'il est parlé à la radio, dans un contexte d'interaction et de coexistence de plusieurs langues (français, arabe, berbère...), cerner les procédés d'assemblage des mots, les formes que ceux-ci revêtent dans leurs différents emplois et les combinaisons plus ou moins complexes où ils entrent pour former des locutions. Nous formulons trois hypothèses afin de mieux mesurer/comprendre l'impact des variations morphosyntaxiques sur le système linguistique :

1. *Ces procédés sont différents de ceux de l'écrit oralisé et ils sont conditionnés par le contexte d'interaction et les contraintes liées à la situation de communication ;*
2. *A l'oral et dans une situation de contact de langues, chaque locuteur s'accommode des matériaux et des codes mis à sa disposition. Il s'agit de mécanismes dont il peut se servir pour communiquer ses messages ainsi que pour soutenir sa propre pensée discursive ;*
3. *Ce parler tire son efficacité des effets que le locuteur peut obtenir dans la réalisation des élocutions ainsi que des langues utilisées, qui ressortent sur sa manière de structurer ses énoncés, sur l'ordre des propositions et sur le sens qu'elles peuvent véhiculer.*

¹ Notre corpus étant long (255 pages), nous avons opté pour une transcription orthographique plutôt qu'une transcription phonétique. De plus, « il n'existe pas aujourd'hui de système de transcription unifié. Chacun forge son système du moment que la transcription répond aux contraintes de précision, de fidélité et de lisibilité. D'une manière générale, on n'utilise pas de transcription phonétique, trop difficile à lire, mais des transcriptions orthographiques, plus ou moins standard ou adaptées. L'orthographe adaptée cherche à rendre compte de certains phénomènes de prononciation » (Traverso, 1999 : 24).

2 La variation du français parlé

« Travailler sur des prises de parole longues permet de constater que le locuteur peut varier son expression à l'intérieur d'une seule et même production (Miller & Weinert, 1998), en fonction de divers facteurs. Entre autres, cela peut être lié à la représentation qu'il se fait de la situation de production » (Bilger & Cappeau, 2004 : 18). Nous proposons dans ce point de décrire les productions langagières des différents locuteurs des trois émissions radiophoniques et de déterminer les composantes qui régissent leurs réalisations du français parlé.

« La description de la variabilité des productions langagières telle qu'elle est proposée par la sociolinguistique variationniste s'appuie sur l'identification d'un trait structural qui donne lieu à des réalisations multiples, conditionnées par des facteurs internes et/ou externes que l'on cherche à déterminer dans un corpus » (Ploog, 2002 : 77). Les situations de contact de langues, comme c'est le cas en Algérie, génèrent chez les locuteurs des représentations spécifiques des langues impliquées, représentations qui se répercutent dans des pratiques linguistiques différentielles qui peuvent, dans certaines conditions, affecter le système lui-même. Que ce soit à l'oral ou à l'écrit, tout locuteur francophone maîtrise donc plusieurs registres de langue. Il est capable d'ajuster ses productions verbales en fonction de l'image qu'il se fait de son interlocuteur, de celle qu'il veut donner de lui et des circonstances de production de son discours.

L'analyse des émissions radiophoniques qui constituent notre corpus a permis de dégager une variation touchant certaines formes grammaticales, des cas précis de variation morphosyntaxique du français parlé par des professionnels et des non-professionnels de la radio algérienne. Nous donnerons une illustration à travers les exemples les plus récurrents et nous classerons les différentes tournures de celles attestées à l'oral en général à celles qui caractérisent le français parlé radiophonique algérien.

2.1 Tournures formelles/ informelles

Nous avons remarqué une simultanéité dans l'utilisation de tournures formelles et informelles de la part de nos locuteurs, avec une très grande fréquence dans *Le rendez-vous de l'économie*. La fonction et le niveau de ces différents spécialistes de l'économie ainsi que la nature du thème dont ils débattent influencent la forme des prises de parole.

- *A : difficile a été euh la façon dont on devait calibrer euh cette émission pour illustrer le monde du travail*

(Emission. 1, numéro 1, page 1, ligne 5-6)

L'animateur utilise dans ce passage une tournure fort soutenue et qui est habituelle dans les moments de lancement. L'inversion du sujet groupe nominal et du verbe d'état suivi de l'adjectif attribut est dite stylistique.

Un autre passage présente aussi une tournure très formelle qui est l'utilisation de deux participes présents :

- *Il : aujourd'hui sachant que le rôle de la banque étant très important*

(Emission 1, numéro 1, page 15, ligne 544-545)

D'autres tournures formelles sont à noter, à savoir l'utilisation d'un sujet nominal pluriel avec un présentatif formel « ce sont » :

- *I₁ : ce sont des experts de l'université*
(Emission 1, numéro 1, page 3, ligne 9)
- *A_{U2} : ce sont les personnes dans les banques qui se sont accaparé à leur profit les personnels*
(Emission 1, numéro 1, page 14, ligne 506-507)
- *I₃ : ce sont pas des havres de compétences dans le marché*
(Emission 1, numéro 1, page 15, ligne 536-537)

Dans ce passage, « ce sont » coïncide avec une absence de ne de négation, ce qui évoque les « séquences préformées » de Moreau qui « fonctionneraient comme des entités globales et pourraient être stockées comme telles dans notre lexique interne » (1986 :154).

Concernant la deuxième émission, deux exemples sont à noter :

- *A : je ne sais pas comment vous le dire parce que c'est vrai c'est euh ce sont des mots/ qui euh qui vont peut-être aider les autres*
(Emission 2, numéro 2, page 11, ligne 376-577)

Dans ce passage, l'animatrice emploie un présentatif sous sa forme formelle avec un sujet nominal pluriel, avec une hésitation qui lui a permis de relancer avec « ce sont » plutôt que « c'est ». La psychologue use du même procédé dans le quatrième numéro où elle présente les auditeurs et les auditrices :

- *I_A : je voudrais quand même rappeler que ce sont les auditeurs et les auditrices qui ont fait l'émission/ et je leur dis à septembre*
(Emission 2, numéro 4, page 15, ligne 521)

Quant à la troisième émission, un seul exemple apparaît où l'animateur qualifie les musiciens de précurseurs du son électro-techno-pop avec le présentatif « ce sont ».

- *A : ce sont les précurseurs du son électro-techno-pop*
(Emission 3, numéro 1, page 2, ligne 63)

Nous pouvons attribuer cette différence de fréquence entre les émissions à deux composantes de la situation de communication. Le thème et le cadre de la première émission diffèrent des deux autres émissions, dans la mesure où les débats sur l'économie amènent les locuteurs à adopter un registre plutôt soutenu. Tandis que dans *Conseils et vous* pèse une atmosphère assez lourde, vu que les interventions expriment des sentiments tristes et des expériences douloureuses des auditeurs. Ce sont des facteurs conduisant ces derniers vers un discours relâché. Quant à *Micro ondes*, le divertissement prime et une atmosphère chaleureuse règne tout au long de l'émission, ce qui rend les différentes interventions informelles.

Notre corpus regorge également de plusieurs tournures informelles. Les différents locuteurs emploient le présentatif « c'est » avec un sujet nominal pluriel :

- *I₁ : c'est les confédérations marquantes si je puisse m'exprimer ainsi de l'économie nationale*
(Emission 1, numéro 1, page 2, ligne 71-72)

- *I₂ : c'est eux qui viennent frapper à votre porte*
(Emission 1, numéro 2, page 5, ligne 175)
- *I_A : est-ce que c'est toutes les constructions qui sont hors normes ?*
I₄ : c'est pas toutes les constructions qui sont hors normes
(Emission 1, numéro 2, page 10, ligne 366-367)
- *I₄ : donc c'est les actionnaires*
(Emission 1, numéro 2, page 12, ligne 438)

Nous remarquons dans les deux derniers passages que l'animateur assistant influence l'invité sur le choix de la forme du présentatif dans sa réplique immédiate (le premier passage). Plus loin dans la conversation, l'invité utilise la même forme (le deuxième passage).

Un locuteur peut également influencer ces interlocuteurs par effet en mémoire. Ces derniers adoptent une forme déjà utilisée, entre plusieurs tours de parole. Il s'agit d'une influence éloignée inter-locuteurs :

- *I₁ : je pense que la construction de la nouvelle ville de Boubezhoune de Hassi Messaoud euh c'est c'est des projets très proches*
(Emission 1, numéro 3, page 2, ligne 54)
- *I₂ : c'est des grands projets de transfert d'eau/ c'est des grands projets// c'est le programme du président de la république/ il faut le reconnaître il faut le dire/ c'est des méga projets/*
(Emission 1, numéro 3, page 4-5, ligne 169-171)

Dans les deux exemples ci-dessus, le deuxième invité aborde le même sujet évoqué par le premier invité en calquant la forme et en la reformulant avec de nouveaux adjectifs.

Nous avons également recensé les mêmes caractéristiques dans les deux dernières émissions mais avec une faible fréquence :

- *I_A : c'est des échanges sympathique*
(Emission 2, numéro 1, page 15, ligne 542)
- *A_{U4} : c'est des ennemis et les deux dernières c'est les chouchous de la famille*
(Emission 2, numéro 2, page 2, ligne 39-40)

2.2 L'hypercorrection

« Croire qu'il y a une façon prestigieuse de parler sa langue implique, si l'on ne pense pas posséder cette façon de parler, qu'on tente de l'acquérir (...) Or ce mouvement tendanciel vers la norme peut engendrer une restitution exagérée des formes prestigieuses : l'hypercorrection » (Calvet, 1996 : 55). Nous avons relevé quelques exemples d'hypercorrection où les locuteurs, en voulant bien s'exprimer, usent de formes incorrectes :

- *I₁ : c'est les confédérations marquantes si je puisse m'exprimer ainsi de l'économie*

nationale

(Emission 1, numéro 1, page 2, ligne 71-72)

- *I₂ : nous sommes l'une des professions qui a le **taux d'emploi féminine** le plus élevé*
(Emission 1, numéro 1, page 7, ligne 252-253)

Dans le premier passage, *puisse* coïncide avec le subjonctif *puisse*. Par contre, dans le deuxième extrait, l'invité emploie l'adjectif *féminin* au féminin.

D'autres exemples témoignent aussi d'une hypercorrection, dans la mesure où les locuteurs, en confondant des catégories grammaticales, tombent dans des incorrections :

- *A : c'est ça le véritable classique/ normalement les véritables classiques de la vieille école qui vous ouvre **grandes** leurs portes*
(Emission 3, numéro 2, page 4, ligne 121-122)
- *A_{U6} : ben↑ je suis **financière***
(Emission 3, numéro 3, page 8, ligne 265)

Dans le premier extrait, l'animateur accorde l'adverbe invariable *grand*, comme un adjectif. Tandis que dans le deuxième extrait, il y a confusion entre le substantif et l'adjectif avec l'emploi de *financière*.

- *A_{U14} : euh je pense que c'est une émission vraiment **réussite***
A : d'accord
*A_{U14} : elle est **réussie**/ tu vois*
(Emission 3, numéro 2, page 20-21, ligne 653-655)

Par ailleurs, l'emploi de *réussite* dans le passage ci-dessus relève d'un télescopage avec la forme adjectivale qui se termine avec *ant/ent*. L'animateur se rend compte de son erreur et la corrige ensuite.

Une confusion entre une charge sémantique d'un nom et sa flexion conduit le locuteur vers une hypercorrection. Dans l'exemple suivant, le locuteur utilise l'auxiliaire *avoir* à la troisième personne du pluriel *ont*, en référence au *monde* qui possède une charge sémantique du pluriel.

- *I₂ : il faut dire merci à **tout le monde**/ qui **ont contribué**/ soit PTT/ soit Sonelgaz/ soit Gaz/ soit Electricité*
(Emission 1, numéro 3, page 5, ligne 186-187)

2.3 Le télescopage

Plusieurs locuteurs confondent des expressions ou des formes plus ou moins proches, que ce soit syntaxiquement ou lexicalement, et fournissent ainsi des passages plus ou moins complexes :

- *I₂ : on veut ouvrir ce pays mais malheureusement les étrangers **ils croivent** que ce pays il est ouvert*
(Emission 1, numéro 2, page 4, ligne 160-161)

Dans cet extrait, l'invité utilise une forme populaire ancienne du verbe *croire* ; on peut penser

aussi qu'il a confondu avec le verbe *devoir* (ou le verbe *recevoir*) et il l'a conjugué de la même façon.

- *A_{U1} : personnellement moi je suis une personne très déséquilibrée très euh très mal à l'aise dans ma peau// je euh je suis très malheureuse dans ma peau*
(Emission 2, numéro 2, page 3, ligne 74-75)

Un autre exemple de télescopage est à noter dans ce passage. L'auditrice combine les deux expressions « être mal à l'aise » et « être mal dans sa peau » pour en faire « être mal à l'aise dans sa peau ». Même combinaison avec « être malheureuse » pour donner « être malheureuse dans sa peau ».

Un autre exemple de télescopage apparaît dans l'exemple suivant, mais cette fois-ci cela relève d'une part d'un mauvais choix de verbe et d'autre part d'une redondance de sens :

- *A_{U1} : j'aimerais bien voulu savoir la position de monsieur Benkhelfa↑*
(Emission 1, numéro 1, page 11, ligne 389)

En effet, l'auditeur conjugue le verbe *aimer* au conditionnel qui, logiquement, sera suivi d'un verbe à l'infinitif qui est *savoir*, mais il insère le participe passé du verbe *vouloir*, en télescopant avec la forme du futur antérieur *j'aurais voulu*.

- *I₄ : les petits achats sont euh se font par chèques certifiés :: donc il y a une idée derrière la tête*
(Emission 1, numéro 2, page 19, ligne 709-711)

Dans ce dernier passage, l'invité essaye d'expliquer pourquoi l'Etat a suspendu un décret qui aurait été très bénéfique aux banques, en termes de flux financiers, en prétendant que ces dernières n'étaient pas prêtes. En donnant un contre-argument, il voulait démontrer que cela dissimulait intentionnellement quelque chose, et il a lui-même télescopé *il a une idée derrière la tête* avec une expression comme « il y a anguille sous roche/... ».

Nous avons noté une tournure récurrente chez une auditrice de *Conseils et vous* qui relève aussi d'un télescopage :

- *A_{U5} : j'ai euh j'ai jamais donné confiance à une personne/ c'est impossible*
(Emission 2, numéro 4, page 14, ligne 483)
- *A_{U5} : je suis consciente de tout ça/ mais je ne peux pas donner confiance à une personne*
(Emission 2, numéro 4, page 14, ligne 497)

En effet, l'auditrice utilise la même expression *donner confiance* pour *faire confiance*, télescopée avec *donner ma confiance*.

2.4 Traits syntaxiques et éléments interférentiels

En parcourant nos pages de transcriptions, nous avons remarqué que plusieurs traits syntaxiques et éléments interférentiels se dessinent :

- *I_A : parfois les banques craignent de **prendre des actions***
(Emission 1, numéro 1, page 11, ligne 424-425)
- *A_{U3} : quand je fais confiance à personne tout s'envole*
(Emission 2, numéro 1, page 12, ligne 411)

L'emploi de *prendre* dans le premier passage et de *personne* dans le deuxième relève d'une interférence avec l'arabe dialectal et/ou le kabyle, une traduction littérale des équivalents lexicaux des termes respectifs. Ainsi, nous aurons respectivement en arabe dialectal et en kabyle les tournures suivantes :

- *El bonouk tkhaf teddi des actions*
El bankath tagadhent adhawint des actions
(**Les banques craignent de prendre des actions**)
- *Ki n'dir ethiqa f'wahed koulech yrouh*
Koul madhamnegh hed koulech adhirouh
(**Quand je fais confiance à quelqu'un tout s'envole**)

Deux autres passages montrent également une interférence avec l'arabe et/ou le kabyle :

- *A_{U1} : j'ai vraiment peur aussi de **parler sur mon enfant***
(Emission 2, numéro 2, page 3, ligne 105-106)
- *I₄ : si on était venu sur ce marché il y a **cinq ans derrière***
(Emission 1, numéro 5, page 4, ligne 161-162)

Dans le premier passage, le remplacement par l'auditrice de la préposition *de* (sémantiquement peu précise et très fréquente) par *sur* (qui est plus précise) est dû à une interférence de l'arabe et aussi du kabyle. En arabe et en kabyle, nous aurons :

- *N'khaft nahder aala oulidi*
Ougadhegh adhadhregh femmi
(**J'ai peur de parler sur mon fils**)

Par ailleurs, ce phénomène de remplacement d'une préposition sémantiquement vague par une plus précise est très répandu dans les situations de contact. Il s'agit d'une distribution différente des prépositions en arabe et en français. Les prépositions en arabe « appartiennent à une catégorie plus grande appelée *hourouf al maâni* (*outils de sens* en français) qui englobe des éléments linguistiques pouvant être rendus en français aussi bien par des prépositions que par des conjonctions, des pronoms ou encore des adverbes. Ces *outils de sens* sont classés non pas suivant leur nature grammaticale, mais plutôt en fonction des différents sens qu'ils peuvent apporter dans le discours. Ainsi, le même terme peut apparaître dans différentes sous-catégories en fonction des différents sens qu'il peut véhiculer » (Bendaoud, 2008 : 8).

La préposition *de* en arabe indique la provenance, l'origine relative ou la manière et s'applique aux idées et pas seulement aux origines matérielles ou géographiques. Tandis que *sur* indique ce qui dirige ou gouverne une situation, ou un endroit sur lequel une chose est posée et signifie « prendre de la hauteur ». La correspondance imparfaite entre les deux systèmes prépositionnels est une source d'erreur vu que le recours au calque et à la traduction littérale est ce qui domine le plus les productions des locuteurs algériens.

Nous rencontrons le même cas dans le deuxième passage où le verbe *réagir* semble pris comme synonyme de *parler* en arabe et en kabyle par la psychologue. Cette tournure est aussi attestée en français ordinaire, dans un sens de *à propos de*. En voici les équivalents en arabe et en kabyle :

- *Rayha nahder aala zaaf taa Linda*
Thoura adhhadregħ f'lefkiaath n'Linda
(*Je vais parler de la colère de Linda/ Je vais réagir à propos de la colère de Linda*)

Dans le troisième passage, un trait interférentiel apparaît, dans la mesure où *derrière* coïncide avec *en arrière* et vient redoubler *il y a X ans*. Le locuteur traduit littéralement l'équivalent lexical en arabe et/ou en kabyle :

- *Loukane jina lhad el marcher khems snine mellour*
Loukane noussad ghou marcher khems snine aghdhefir
(*Si on était venu sur ce marché cinq ans derrière*)

2.5 Du côté de la conjugaison

Nous avons relevé des exemples en référence à l'utilisation de quelques temps de conjugaison et à l'absence de quelques modes.

- *A : l'émir du Golfe s'arrête à un moment euh et pose la question au bureau d'étude euh à euh l'architecte anglais de nationalité/ Britannique de nationalité/ et lui **demanda** où est-ce que nous sommes actuellement ? le Britannique **répondit**/ nous sommes dans un désert et complètement désert/ le euh l'émir euh du haut de sa sagesse/ de ses millions de dollars **répondu** euh **répondit** euh que penserais-tu si on décidait de remplir ce désert et le transformer en euh en une contrée riche/ et le Britannique lui **répondit**/ pourquoi pas/ euh ils l'ont fait/ et c'est Dubaï aujourd'hui*
(Emission 1, numéro 3, page 1, ligne 17-21)

L'animateur de la première émission relate des faits qui se sont passés à Dubaï entre un émir du Golfe et un architecte anglais. Il s'agissait d'une rencontre qui a révolutionné l'histoire du désert de Dubaï. L'animateur fait usage du passé simple tout au long de son récit et s'efforce de le maintenir en corrigeant sa conjugaison.

Une autre caractéristique se dégage de notre corpus, à travers l'emploi de l'hypothétique avec le conditionnel :

- *A_{U1} : voilà↑/ **si j'aurais** l'occasion je vous ferais un petit mot euh pour vous écrire euh on peut vous écrire par euh enfin un courrier normal ?*
(Emission 2, numéro 3, page 2, ligne 71-72)
- *A_{U2} : **si je pourrais** faire plus je suis toujours là/ je suis toujours là euh y a pas de problème/ on m'appelle y a aucun aucun souci*
(Emission 2, numéro 4, page 4, ligne 119-120)

Comme nous pouvons le constater, les auditrices utilisent *Si* suivi du conditionnel.

À côté de l'usage du passé simple qui tend à disparaître même à l'écrit, nous notons une absence du subjonctif dans quelques passages. En ce qui concerne les modes, nous pouvons

noter, selon les études, des divergences quant au degré de représentation du subjonctif à l'oral. Son absence est rarement attestée pour certaines études alors que pour d'autres, elle l'est plus fréquemment, tel que c'est le cas dans notre corpus, où c'est toujours l'indicatif qui apparaît :

- I_2 : *il faut que le consommateur choisit et les bons tarifs*
(Emission 1, numéro 2, page 4, ligne 134)
- I_2 : *c'est un grand projet/ que le gouvernement algérien est en train de reprendre/ pour qu'elle sera une autoroute vers le Nigeria*
(Emission 1, numéro 3, page 5, ligne 168-169)

Dans ces passages, l'indicatif remplace le subjonctif dans la mesure où le verbe *choisir* est au présent (premier passage) et le verbe *être* est au futur simple (deuxième passage),

A ce sujet, Gadet (2000) souligne qu'« aux plans significatifs il n'y a pas spécificité radicale des phénomènes relevant de l'oral et de l'écrit : on ne saurait évoquer une seule forme grammaticale qui soit l'apanage de l'un ou de l'autre. Il y a cependant des différences dans l'exploitation des ressources linguistiques, et des préférences tendancielles. (...) On peut citer le passé simple ou l'imparfait du subjonctif que l'on ne rencontre plus guère dans la majorité des oraux ordinaires (sauf dans quelques variétés *conservatrices*) ».

En conclusion, nous pouvons dire que le français parlé interactionnel dans un contexte radiophonique algérien se caractérise par une variation d'ordre morphosyntaxique liée à des spécificités situationnelles. D'une part, il se soustrait à certaines règles grammaticales qui dépendraient étroitement des situations de communication, dans la mesure où ces dernières génèrent chez les locuteurs des représentations spécifiques des langues impliquées. Ces représentations qui se répercutent dans leurs pratiques linguistiques différentielles peuvent, dans certaines conditions, affecter le système linguistique normatif. D'autre part, il se caractérise par la diversité de registres de langue qui sont fortement influencés par le type de sujet abordé et par le rôle incombé aux locuteurs qui semblent passer alternativement par des phases de langage familier, standard selon leurs interlocuteurs, et presque simultanément par d'autres phases très soutenues.

Références

- BENDAOU M.-L. (2008). « La confusion dans l'usage des prépositions du français chez les locuteurs non natifs : cas des élèves de 3.A.S. du lycée Ziri B'en Menad à Bou-Saâda ». Mémoire de magistère, université de M'sila.
- BILGER M., CAPPEAU P. (2004). « L'oral ou la multiplication des styles ». *Langage et Société* 109, 13-30.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (2007). « Normes anciennes et nouvelles dans le langage des médias ». Actes de *Le français parlé des médias*, 31-48.
- CALVET L.-J. (1996). *La sociolinguistique*. Que sais-je ? 2^{ème} édition. Paris : P.U.F.
- DERRADJI Y. (1998). « Remarques sur l'alternance codique conversationnelle en Algérie », in Queffélec, A. (éd.). *Alternances codiques et français parlé en Afrique*, 131-141.

DERRADJI Y. (1999). « Le français en Algérie : langue empruntée et emprunteuse ». *Le français en Afrique* 13, 71-82.

GADET F. (1996-1997). *Le français ordinaire*. Paris : Armand Colin.

GADET F. (2000). « L'oral : quelles modalités de production pour quelles significations ». Extrait des actes *du séminaire national, Perspectives actuelles de l'enseignement du Français*. Paris les 23, 24 et 25 octobre 2000.

MILLER J., WEINERT R. (1998). *Spontaneous spoken language: Syntax and discourse*, Oxford: Clarendon Press.

MOREAU M-L. (1986). « Les séquences préformées : entre les combinaisons libres et les idiomatismes. Le cas de la négation avec et sans *ne* ». *Le Français moderne* 54, 137-60.

PLOOG K. (2002). « Questions de syntaxe : L'approche syntaxique des dynamiques langagières : non-standard et variation ». *Cahiers de Grammaire* 27, 77-96.

TRAVERSO V. (1999). *L'analyse des conversations*. Paris : Editions Nathan.